



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Préparation de la rentrée prochaine

- Structure de la rentrée prochaine (2018/2019) au 6 juin 2018 :

Niveau	Nombre de classes	Nombre d'élèves par classe
6 ^{ème}	2	23
5 ^{ème}	3	28
4 ^{ème}	3	24,5
3 ^{ème}	3	23
2 ^{nde}	3	23
1 ^{ère} ES	1	24
1 ^{ère} S	2	23,5
Tle ES	1	16
Tle S	2	21

Au total : 475 élèves (- 31 par rapport à l'année dernière, lié à la classe de 6^{ème} en moins).

NB : + 40 élèves sur le primaire de La Haye.

- Classe de 2^{nde} et réforme du baccalauréat :

Peu de modifications mais deux nouveautés :

- Disparition de l'AP scientifique au profit de l'AP littéraire.
=> L'année prochaine, AP en Français et Histoire-Géographie.
- 1h30 hebdomadaire consacrée à l'orientation et/ou au projet (ex : projet Forccast en 2^{nde}). Cette 1h30 sera attribuée en priorité aux professeurs principaux de 2^{nde} (Projet à travailler/finaliser entre collègues avec la direction). Cette 1h30 sera également consacrée à la préparation du choix des spécialités pour la nouvelle classe de 1^{ère}.

On reste en 2^{nde} avec une structure par trimestre. Les enseignements d'exploration sont maintenus.

Pour la classe de 1^{ère}, les nouveaux programmes sont prévus en décembre 2018 (dès leur parution, une réflexion sur les propositions de spécialité pourra se mettre en place).

- Calendrier des voyages scolaires, stages des 3^{ème} et journée de préparation de la rentrée :

- Le stage des 3^{ème} est reconduit avant les vacances d'hiver (du 11 au 15 février).
- Les voyages : 2 propositions : du 15 au 18 avril 2019 ou du 8 au 12 avril 2019.

Néanmoins, la date de la semaine des voyages scolaires n'est pas définitivement fixée (il faut faire remonter les propositions).

Desiderata que les voyages ne soient pas accolés aux vacances scolaires si possible.

Nb : Les 3 voyages doivent avoir lieu la même semaine.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Pour la journée de préparation de la rentrée prochaine (2019/2020 dont l'ordre du jour sera probablement la réforme du lycée), une date est à fixer.

Divers : le mail aux collègues concernant les propositions des dates de voyages scolaires et les niveaux d'acquisition des compétences vous sera soumis avant envoi.

Réponses aux questions des parents (APE/UIP)

- Les parents pourront accompagner (à la cafétéria) leurs enfants pour la rentrée en 6^{ème}.
- Le choix de la LV2 en 5^{ème} est un choix personnel et familial. Il ne sera donc pas organisé de suivi (en observateur) en 6^{ème} des cours de LV2 pour faire son choix. En 1h de cours le choix des élèves ne s'opère pas sur des critères de langue. Il est préférable que les familles regardent avec leurs enfants des vidéos présentant la culture et la langue.
- Les délégués parents peuvent continuer à rencontrer le professeur principal en relation ou non avec le conseil de classe. Il est rappelé que la préparation du conseil de classe se fait sous la responsabilité du président du conseil (Proviseur, Proviseur-adjoint, CPE), c'est pour cette raison que le conseil de classe se prépare avec le président.
- Concernant les évaluations données aux élèves, les parents ont déploré leur concentration à des périodes précises et souhaitent un étalement des devoirs. Il a été répondu que les enseignants faisaient de leur mieux pour gérer ce phénomène mais que de fait, il était inévitable à certaines périodes de l'année.

A partir de la rentrée prochaine, le document qui fera autorité pour la fixation des devoirs sera le cahier de texte en ligne de l'ENT (éventuellement un agenda par classe via l'ENT. Cette possibilité est à l'étude).

Réponses aux questions des professeurs

- AP en 6^{ème} et 1^{ère} ES :

En 6^o, l'AP existe dans les textes à plus de la 1/2h demandé, et en 1^oES c'est également à plus de 2h comme demandé.

- EPI :

Il a été rappelé qu'en fin de cycle 4, un élève doit avoir fait 2 EPI pour pouvoir éventuellement les présenter à l'oral du brevet.

Idée de fondre les PEAC et les EPI, réponse complémentaire apportée à la question du néerlandais.

- Compétences :

Ce qui existe en 6^{ème} va être reconduit en 5^{ème}.

4 niveaux d'évaluation seront utilisés de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Pour les compétences de la 4^{ème}, les modalités seront fixées l'année d'après.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Pour les 3^{èmes}, la Direction souhaite rester sur les mêmes modalités avec un maximum de compétences saisies et une réunion d'harmonisation en fin d'année pour le DNB.

Il est rappelé que l'important afin de faciliter la lecture de tous les membres de la communauté qu'il est nécessaire de diminuer et de mieux préciser les compétences évaluées pour chaque évaluation. Les réunions de rentrée seront le moment pour expliquer aux parents les modalités et l'esprit de la réforme.

- *Liste des fournitures scolaires :*

Elle sera mise en ligne mi-juin sur le site du lycée (et l'ENT).

- *La question du néerlandais :*

A partir du double constat suivant : une grande hétérogénéité dans les groupes et une motivation différente suivant les élèves, deux objectifs prévalent dans la fixation des groupes : premièrement, former des groupes à partir d'élèves motivés pour apprendre la langue (plutôt débutant), former des groupes à partir d'élèves présentant un niveau élevé de langue pour approfondir ces compétences linguistiques et aller plus loin.

Il a été fait la proposition suivante à l'équipe de néerlandais :

- Les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} éventuellement auront 1h hebdomadaire pour les EPI (heure portée par les professeurs de néerlandais) pour travailler dans un contexte culturel local en conformité avec le point concernant le lien avec le pays d'accueil dans le projet d'établissement. Idée de fondre également EPI et PEAC.

- 2h hebdomadaire, en option, seront consacrées à l'étude de la langue néerlandaise.

- L'accent sera mis sur le travail de groupe.

- *Les réponses aux questions diverses des enseignants seront transmises aux collègues par Email.*

NB : Le planning de remise des manuels est disponible sur l'ENT.